

**L'adhésion à l'ASA sera effective après la remise du dossier complet
comprenant les 3 éléments suivants :**

1- bulletin d'adhésion dûment rempli

2- cotisation annuelle

3- certificat médical (de moins de 6 mois) joint (à compléter)

lors d'1 séance d'entraînement ou bien envoi à : SAM'PHI 135 rue des marmottes 73100 AIX-LES-BAINS

NOM de l'ADHERENT / sexe : F ou M (entourer F ou M)

PRENOM / nationalité / n° licence (si adhérent en 2015.....)

date de naissance __/__/____ lieu de naissance / profession (ou celle des parents)

adresse postale

..... code postal _ _ _ _ ville :

Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

**COLLEZ LA PHOTO
D'IDENTITE DE
L'ADHERENT ICI**

adresse Email (complète et écrite très lisiblement)@.....

adresse Email (complète et écrite très lisiblement)@.....

***OBLIGATION de donner une adresse Email : la Fédération enverra directement
la licence 2016 de l'adhérent à cette adresse - cette licence sera imprimée par l'adhérent dès réception***

Cotisation Athlé Santé Loisir (comprenant : cotisation

+ licence fédérale OBLIGATOIRE + assurance + frais de dossier) :

220 € à l'année **200 € à l'année :** je suis un 2^e adhérent de la même famille (proche) ou je suis

un ancien qui parraine un NOUVEAU.

105 € pour un trimestre - 75€ le trimestre suivant

89 € = carte pour 10 séances (1h30 de cours maxi, sauf ZUMBA) - 59 € la carte 10 séances suivante

ATTENTION : UN SEUL REGLEMENT PAR ADHERENT SVP

* **demande de facture (envoyée par Email)** * **2^{ème} adhérent de la même famille**

COTISATION ANNUELLE Règlement par chèque bancaire (ordre = ASA) / un seul règlement par adhérent

Règlement forfaitaire pour l'année (du 01/09/2015 au 31/08/2016) - non remboursable, sauf cas de force majeure justifié.

* si règlement en 2 fois : remise des 2 chèques à l'inscription / retraits à l'inscription et févr. 2016

* réduction de 20 € pour un 2^{ème} adhérent à l'ASA de la **même famille**: conjoint, frère, sœur, père, mère de l'adhérent

* Possibilités d'aides : chèques vacances / coupons-sport / Comités d'Entreprise / Carte M'RA / Bons MSA/ Carte atout jeunes

* **ADHESION ACCESSIBLE également pour les jeunes nés en 2000 et avant**

Fait à le ... / ... / ... signature (père, mère ou tuteur) précédée de la mention « lu et approuvé »